

1
Programme Budgétisation Sensible au Genre (BSG)

Rapport de synthèse
Voyage d'étude au Maroc : échange
d'expériences et de bonnes pratiques en BSG

Du 26 au 31 mai 2008

UNIFEM/Dakar

Juin 2008

Sommaire

Résumé des résultats du voyage d'étude	p3
Introduction	p5
Déroulement du voyage d'étude	p5
□ Siège de l'UNIFEM/Maroc	p6
□ Ministère de l'Economie et des Finances	p6
➤ Direction des Etudes et des Prévisions Financières	p6
➤ Direction Générale des Affaires Administratives et des Finances (DAAG)	p7
➤ Direction du Budget	p9
□ Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité	p11
□ Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle	p12
□ Haut Commissariat au Plan	p15
□ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime	p16
□ Parlement marocain	p17
□ Organisations de la Société Civile	p18
➤ Association Démocratique des Femmes Marocaines (ADM)	p18
➤ Union de l'Action Féminine (UAF)	p19
□ Conclusion et Recommandations	p21
Annexes	p22
Annexe 1 : *Personnes rencontrées au Maroc	p22
*Liste de la Délégation sénégalaise	p24
Annexe 2 : Programme pour la visite de la délégation sénégalaise	p23
Annexe 3 : Termes de référence	p26à28

- Les femmes parlementaires ainsi que les représentantes de la société civile se sont également appropriées la démarche BSG et prouvent leur engagement à travers le renforcement du dialogue politique pour l'encrage de la dimension Genre dans les politiques publiques ;
- L'UNIFEM/Maroc a appuyé et bousté tout le processus d'appropriation de l'approche BSG ;
- Enfin, toutes les parties prenantes (MEF, Ministères sectoriels, Parlement, et Société civile ont recommandé à l'UNIFEM d'appuyer des relations de partenariat entre les structures marocaines et celles sénégalaises afin de pérenniser ses relations d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de BSG ;
- La Directeur du Budget a affirmé être certain que cette visite aura un effet stimulant pour le renforcement des initiatives déjà prises au Sénégal et l'adoption et l'adaptation de mécanismes, d'outils et de pratiques BSG ;
- Des synergies peuvent être créées entre les acteurs marocains et sénégalais, avec la mise en place des réseaux de coopération sud-sud afin de créer des cadres d'échanges d'expériences et de concertation sur la planification et la programmation et la prise en compte d'approches spécifiques comme le genre. L'UNIFEM pouvant jouer le rôle de catalyseur pour boster ces initiatives.

Dans le cadre du suivi des résultats du voyage d'étude, des actes ont été pris au Sénégal, à savoir :

- la fixation de la date de l'atelier de restitution par la Direction du Budget pour le jeudi 7 août 2008. Les cadres du MEF sénégalais ont identifié les points d'ancrage du genre et comptent s'en inspirer pour un suivi institutionnel au niveau macro et sectoriel ;
- la revue du protocole d'accord entre l'UNIFEM et la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, en l'orientant vers le nouveau cadre stratégique du Ministère et les programmes prioritaires dans lesquels l'approche BSG sera de mise ;
- Avec la DAPS, il sera procédé à une programmation ascendante selon la démarche BSG dans une zone pilote qui sera choisie avec des critères consensuels – saisir l'opportunité de nouveaux programmes pour inclure la BSG ;
- les rôles et responsabilités étant situés par rapport au rapport genre, la DAPS a décidé avec l'appui de l'UNIFEM, d'adjoindre au rapport de performance annuel un rapport genre ;
- la Direction du Budget est en train d'étudier les mécanismes de synergie entre le MEF sénégalais et celui Maroc.
- L'équipe UNIFEM/Dakar s'atèle au renforcement de la documentation du programme (édition et diffusion de rapports, guides, dépliants, et autres supports).

Conformément aux Résultats attendus de la mission, les réalisations ci-dessous peuvent être mentionnées :

Résultat 1 : De hauts fonctionnaires sénégalais du MEF ont identifié les points d'ancrage de la dimension genre au MEF du Maroc et pourront s'en inspirer pour un suivi institutionnel de la prise en compte du genre dans les politiques macro-économiques.

- le Cadre de Dépenses à Moyen Terme constitue pour le Maroc un point d'ancrage de la dimension genre dans les politiques et programmations budgétaires. Ainsi, les réformes budgétaires ont été une opportunité pour l'institutionnalisation de la BSG.
- Pour le suivi institutionnel, un rapport genre accompagne chaque année la Loi de Finance. Il s'agit d'un exercice participatif et évolutif impliquant chaque année un plus grand nombre de départements ministériels ;
- Il a été fait remarquer les efforts de genderisation du personnel au MEF du Maroc avec un meilleur accès des femmes aux postes de responsabilité ;

Résultat 2 : Les liens entre le cadrage macro-économique et l'institutionnalisation dans les Ministères sectoriels sont bien connus et serviront de référence au Sénégal ;

- Au Maroc, le suivi de la lettre de cadrage macro-économique commande aux Ministères sectoriels la prise en compte du genre dans leur politique, programmation et planification. Cet effort connaît ses balbutiements au Sénégal et pourrait être renforcé après ce voyage d'échange ;
- La prise en compte du genre est bien institutionnalisée dans les ministères sectoriels tels que la Formation Professionnelle et Emploi, la Pêche maritime et l'Agriculture. Elle est considérée comme une composante des réformes budgétaires ;
- Chaque ministère est tenu d'élaborer son rapport de performance annuel et de décliner son Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme sous forme de programmes avec des indicateurs sensibles au genre bien définis.

Résultat 3 : Les rôles et responsabilités des structures sont identifiés quant à l'élaboration du rapport genre à présenter au Parlement et à l'institutionnalisation de la budgétisation selon le genre

Sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances, les Ministères sectoriels marocains élaborent le rapport genre en indiquant par rapport à la situation de référence, quelles sont les avancées réalisées en matière d'égalité et d'équité de genre sur l'allocation des ressources budgétaires, les contraintes, défis majeurs et perspectives. Ce rapport est présenté au Parlement qui en prend compte dans les votes de budgets.

Les Parlementaires ont demandé une révision de la Loi organique pour une intégration du genre dans les budgets.

L'UNIFEM appuie le processus avec la consultante internationale et autres personnes ressources.

Résultat 4 : Des stratégies de renforcement institutionnel d'un ministère sectoriel sont partagées ainsi que le mécanisme de suivi de l'exécution du budget approuvé

L'UNIFEM appuie le Ministère de la Pêche maritime et de l'Agriculture à travers la mise en place d'une Unité Genre et Développement (UGED).

Résultat 5 : Des types de partenariat entre l'Etat et des organisations de la société civile sont partagés

Les membres de la Délégation sénégalaise ont constaté l'existence d'un partenariat entre une organisation de la Société Civile, l'Association Démocratique des femmes du Maroc (ADM) et le Gouvernement à travers le Ministère du Développement Social et de la Solidarité, pour l'amélioration du statut de la femme (révision du code de la famille, plaidoyer pour l'accès des femmes aux instances de décision...). Le Ministère appuie les initiatives de cette association et participe à l'évaluation de ses programmes.

Résultat 6 : Des mécanismes de synergie entre le MEF du Maroc et celui du Sénégal sont définis

Ces échanges entre le MEF du Sénégal et celui du Maroc ont permis de constater des évolutions différentes quant aux réformes budgétaires et l'intégration de la dimension genre. Ainsi, les autorités présentes aux rencontres pour les deux pays ont proposé de créer synergies, des cadres d'échanges pour améliorer la concertation, le dialogue sud-sud et faire valoir la complémentarité des institutions dans ces deux domaines. Il y a possibilité de créer des mécanismes de synergies plus tard.

Résultat 7 : Les mesures d'accompagnement du processus par l'UNIFEM/ Maroc sont partagées.

L'UNIFEM/Maroc joue le rôle de catalyseur dans le processus d'intégration du genre en accompagnant les initiatives du Gouvernement (MEF, Ministère Pêche maritime et agriculture, Ministère du Développement Social et de la Solidarité) et celles des ONG/Associations. Cela se fait à travers la prise en charge d'une Consultante internationale qui appuie techniquement les ministères sectoriels dans le processus d'intégration du genre, ainsi que les charges récurrentes aux initiatives (élaboration de guides, mise en place de méthodologies de travail, etc.).

L'UNIFEM appuie également les ONG et Associations par le renforcement de leurs capacités techniques et financières pour les actions qu'elles entreprennent en matière de BSG. Une vingtaine d'ONG et associations sont appuyées pour faire le plaidoyer et la promotion des droits politiques des femmes.

Suivi attendu de la mission

1. Une restitution par le Ministère des Finances des résultats de la mission d'étude.
2. Revoir la stratégie d'institutionnalisation de la budgétisation selon le genre sur la base de l'expérience marocaine.

3. Si le besoin est exprimé, un appui technique du Maroc au Sénégal (ministère des Finances et ministères sectoriels) ;
4. UNIFEM, réajuster sa stratégie d'accompagnement sur la base des leçons apprises de l'expérience Marocaine.

Introduction :

Conformément au plan d'action du programme sur la budgétisation sensible au genre de l'UNIFEM/Dakar et aux termes de référence pour réaliser une visite d'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'intégration du genre dans les politiques et les programmations budgétaires, des cadres sénégalais de haut niveau (10 personnes) du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère de la Famille, de la Micro-finance et de l'Entreprenariat Féminin, de l'Agriculture et du Parlement, se sont rendues à Rabat (Maroc) du 26 au 31 mai 2008.

Rappel des objectifs du voyage d'étude :

- 1) D'échanger sur les stratégies usitées au Maroc de sorte que la BSG soit portée au niveau central par de hauts fonctionnaires ; l'institutionnalisation d'indicateurs de performance dans les départements sectoriels et le processus d'élaboration du Rapport Genre ;
- 2) Identifier quelles sont les stratégies des parlementaires marocains pour participer à l'élaboration des budgets qu'ils sont appelés à voter pour une prise en compte de l'équité dans la répartition des finances publiques, étant donné qu'ils et elles sont d'abord des élus dans leur localité ;
- 3) Comment s'opère l'appui technique apporté au Ministère sectoriel de l'éducation ou autre ministère sectoriel afin que la dimension genre soit présente dans tous le processus de planification et de programmation de la politique sectorielle ;
- 4) Connaître les types de partenariat entrepris par les organisations de la société civile pour porter l'initiative de BSG ;
- 5) Définir des mécanismes de synergie entre les MEF marocain et sénégalais pour institutionnaliser au niveau national et local la BSG ;
- 6) Identifier les mesures d'accompagnement que l'UNIFEM/Maroc a défini pour pérenniser les acquis.

Déroulement du voyage d'étude:

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus, des échanges ont été faits entre la délégation sénégalaise et des responsables des structures telles que la Direction des Etudes et des Prévisions Financières, la Direction Générale des Affaires Administratives et des Finances, la Direction du Budget, le Haut Commissariat au Plan, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Ministère du Développement Social et de la Solidarité, le Parlement et des organisations de la Société Civile (Association pour le Développement de la Femme Marocaine, Union de l'Action Féminine).

Dans toutes les structures visitées, les intervenants ont félicité l'initiative d'une telle étude qui s'inscrit en droite ligne avec les relations exceptionnelles d'amitié et de coopération entre le Maroc et le Sénégal, basées sur la démocratie et les valeurs universelles. Egalement, la volonté des autorités administratives et politiques dans les

deux pays à œuvrer pour une meilleure intégration de la dimension genre dans les interventions de développement, a été mentionnée.

Les discussions ont été axées sur les stratégies et outils utilisés pour l'institutionnalisation du genre dans les politiques et les programmations budgétaires.

Une importante documentation relative à toutes les initiatives prises dans le but des réformes budgétaires et de l'intégration du genre dans les politiques sectorielles et programmations budgétaires, a été remise à la délégation sénégalaise.

Lors de la visite dans chaque structure, la méthodologie adoptée est le système d'exposés/projection par des acteurs marocains sur leur stratégies en matière de BSG, suivis de discussions relatives aux expériences dans l'un ou l'autre pays.

- **Siège de l'UNIFEM/Maroc** avec Madame Zineb Toumi BENJELOUN, Directrice Régionale des Programmes de l'UNIFEM pour l'Afrique du Nord et Salem SEBBAR, Coordinateur BSG. Cette session de prise de contact a été consacrée à la revue du programme et au partage des actions développées par l'UNIFEM pour impliquer les partenaires institutionnels et décideurs notamment le Ministère de l'Economie et des Finances. Ces échanges ont été renforcés lors de rencontres informelles.
- **Ministère de l'Economie et des Finances**
 - **Direction des Etudes et des Prévisions Financières / MEF** : Présentation du cadre général du programme BSG en termes de réalisations et perspectives.

Selon Mr. CHAFIKI (DEPF), la BSG initiée depuis 2001 au Maroc l'a été dans un contexte particulier de mise en oeuvre des réformes budgétaires et de gestion axée sur les résultats, la transition démocratique opérée au Maroc marquée par les réformes constitutionnelles, l'autonomisation du mouvement des femmes favorisant l'introduction de l'égalité et de l'équité entre les sexes dans leur agenda. A cela s'ajoutent des réformes internes au MEF soutendues par une étude sur la condition de la femme à travers l'organisation de conférence le 8 mars de chaque année ; la constitution d'une équipe forte genderisée au MEF, l'élaboration d'instruments communs pour une meilleure appropriation de la réforme budgétaire à travers une responsabilisation du niveau local pour un meilleur arrimage aux besoins de terrain, la formulation des indicateurs en synergie avec les parties prenantes, la contractualisation et le partenariat avec les collectivités locales et les ONG. Egalement, il y a l'évaluation des politiques publiques à travers l'élaboration du rapport annuel genre qui accompagne la loi des finances.

Il est important de mentionné la gendérisation du budget des collectivités locales notamment par le développement d'un système d'information communautaire, le recueil des statistiques sensibles au genre et la formulation d'indicateurs sensibles au genre.

En termes de perspectives, il a été évoqué les prochaines étapes du processus de BSG à savoir l'approfondissement et la généralisation de l'approche, la globalisation du budget et la réforme /révision de la loi organique des finances. La réflexion est actuellement orientée autour des questions nouvelles relatives à la fiscalité et l'efficacité de l'aide, le partage de l'expérience marocaine l'appui aux payas arabophones à travers la mise en place d'un institut budget/genre au Maroc , l'application de l'approche BSG dans des domaines spécifiques sur la thématique de la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Les discussions ont permis de clarifier, entre autres, certains points majeurs comme l'adhésion des parties prenantes au processus de BSG.

- **Direction Générale des Affaires Administratives et des Finances (DAAG)** : Présentation des projets de partage des connaissances et des actions de communication en matière de budget sensible au genre (BSG).

Dans son exposé le Directeur a expliqué le rôle de son service qui a une mission d'accompagnement et d'appui aux autres directions du ministère de l'Economie et des Finances en matière de communication. La DAAG assure la sensibilisation, la communication et la gestion de l'information et favorise le partage et la recherche de l'adhésion de l'ensemble des acteurs au niveau du département. Elle dispose d'un site web fédérateur dédié au genre qui met en ligne les services du département. La DAAG donne un meilleur cadre d'accueil avec une trame de normalisation et de ce fait étudie la pertinence et le contenu de l'information. Elle essaie de corriger le retard au niveau de l'institutionnalisation du budget dans le cadre des investissements, cherche à voir les efforts budgétaires de l'Etat par rapport au genre, aux régions. La DAAG s'intéresse à l'identification des bonnes pratiques, les leçons à tirer des expériences. Elle travaille sur la plate-forme E-learning en utilisant les nouvelles technologies de l'information et en créant des modules de formation en gestion des ressources humaines, en décentralisation, en gestion des infrastructures. Dans son intervention, la DAAG vise aussi à rendre les indicateurs de performance plus sensibles au genre. L'accent est surtout mis sur l'évaluation des politiques publiques, la qualité des ressources humaines et l'intégration dans les audits, des questions formulées par les populations.

Dans une première étape, il a été effectué une compilation des documents qui existent sur le projet intégration du genre dans les budgets sectoriels, avec une identification de l'ensemble des éléments parties prenantes. Des entretiens semi directifs sont effectués auprès des personnes ressources afin d'avoir leurs perceptions, leurs appréciations, permettant d'identifier les faiblesses du système. Le but recherché est d'avoir un modèle qui capitalise toutes les expériences et qui permet pour le ministère de l'Economie et des Finances qui intervient

dans la définition des budgets de tous les départements ministériels, de savoir quels sont les programmes qui fonctionnent et les indicateurs pertinents qui ont été choisis.

La communication est une question centrale et se justifie par le fait qu'elle a permis de lever des équivoques sur la définition du concept genre. Un malentendu selon lequel le genre renvoie à la femme a subsisté auparavant et il a fallu du temps pour bien définir les concepts, les outils d'analyse et de partage d'expériences sur l'approche genre. La déduction qui a été faite est que le genre est la règle de base pour savoir dans quelles mesures les populations bénéficient des politiques publiques.

La genderisation du budget est le processus par lequel le budget subit une analyse sensible au genre. L'impact des allocations des ressources est mesuré à travers l'amélioration des conditions de vie de la population ciblée et ses conséquences sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Egalement, c'est l'intégration de l'analyse genre dans tout le processus de programmation et d'exécution budgétaire. Le budget genre vise à resserrer les liens entre les ressources allouées et la réalisation des objectifs souhaités de développement économique et social. Des indicateurs de performance permettent de mesurer l'atteinte de ces objectifs. La budgétisation sensible au genre permet de voir si les ressources sont bien orientées vers les cibles hommes et femmes sans aucune forme de discrimination.

Dans une seconde étape, il a été organisé des ateliers sur la gestion de l'information relative à la budgétisation sensible au genre (BSG). Les journées internationales de la femme qui se tiennent le 8 mars de chaque année sont consacrées au Maroc, à la sensibilisation sur l'approche genre. Elles sont l'occasion de communication pour enlever les ambiguïtés sur certains concepts et pour identifier les cibles sur lesquelles il convient de faire un travail de sensibilisation (agents du MEF, les médias, les parlementaires). A chaque occasion, une couverture sur l'approche genre est effectuée et permet de procéder à la vulgarisation des outils sur l'intégration du genre dans les projets et programmes de développement.

Les discussions entre les deux parties (sénégalaise et marocaine) ont porté sur les points suivants :

- les modèles d'analyse et d'intégration de la BSG dans les politiques publiques : pour le Ministère du budget de l'Etat du Sénégal, les bonnes pratiques sont des modèles à habiller selon les spécificités du pays ;
- la formation** : création d'une division pour s'occuper de la formation du personnel au niveau des services. Initiation de la plate-forme E-learning et mise en place d'un site Web avec l'appui d'un comité intra-net et internet.
- le système d'information** : pour les responsables marocains, la DAAG joue un rôle spécial dans la gestion de l'information au niveau des départements ministériels. Elle a initié un système d'information et de gestion qui s'occupe de manière transversale de la gestion des ressources budgétaires, de leur répartition et d'un « système métier » dédié à la gestion budgétaire et qui préconise le respect de certains principes. Le système d'information ne donne pas à une politique pré-partagée et ne se développe pas n'importe comment. Il doit

aboutir à des interactions entre les populations, les agents de l'Etat, les acteurs du secteur privé et de la société civile.

-Il existe **un portail Internet** pour mettre en cohérence toutes les transactions douanières. La DAAG essaie de donner le meilleur cadre d'accueil ;

-la Gestion axée sur les résultats (GAR) : sur cette question, le Directeur du Budget de l'Etat du Sénégal a donné son appréciation sur l'approche tout en expliquant l'état d'avancement de son pays par rapport à la nouvelle stratégie.

-La **GAR** est intégrée dans la gestion des projets/programmes des départements ministériels qui s'inscrivent dans les CDSMT et permet de développer la performance dans les structures.

-La **Lettre Circulaire** : Selon le Directeur du Budget du Sénégal, l'introduction de la notion de budgétisation sensible au genre dans les politiques publiques de l'Etat du Sénégal a été une des principales recommandations formulées dans la loi des finances de 2006. Présentement, le Sénégal est toujours à la phase formalisation du processus d'intégration de la BSG et a besoin de voir les expériences des autres pays pour bien assurer le passage à l'aspect opérationnel.

-Cependant, des avancées ont été enregistrées dans la gestion axée sur les résultats avec l'élaboration des **Cadres de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme (CDSMT)** qui sont maintenant effectifs au niveau de 12 ministères. Le ministère de l'Agriculture a été choisi comme structure d'expérimentation de la Gestion axée sur les résultats. Pour tous les autres ministères, des rapports de performances sont exigés et font l'objet d'évaluation à travers des séminaires ;

-**les indicateurs** : leur identification pour le suivi évaluation permet de mesurer l'impact des actions qui sont menées. Il s'agit de rendre les indicateurs de performance plus sensibles au genre ;

-pour l'accès aux postes de responsabilité : l'appel à la candidature se traduit par le profilage des postes et l'affichage d'une description de postes permet de renseigner les candidats et de procéder à leur sélection. Le constat est que maintenant, plus de femmes accèdent aux postes de responsabilité et les profils sont devenus plus variés. L'accent est surtout mis sur le mérite. L'appel à la candidature traduit une démocratisation du mode de désignation et met en exergue la compétence.

- **Direction du Budget** : Réformes budgétaires axées sur les résultats intégrant la dimension genre dans les politiques publiques

La réforme budgétaire qui a eu lieu en 2002 au Maroc, intervient dans un contexte marqué par l'ouverture et la libéralisation de l'économie nationale avec une amélioration de la compétitivité des entreprises et de l'environnement des affaires, une dynamique de croissance bien enclenchée, l'approfondissement des réformes structurelles et la mise en place de réformes sectorielles. A cela s'ajoute le renforcement de la cohésion sociale par la promotion des secteurs sociaux et le développement humain (Indice National de Développement Humain (INDH)), la modernisation de l'administration et le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation.

La réforme budgétaire s'est inscrite dans un cadre marqué par la nécessité de mettre en place les conditions politiques, économiques, sociales et culturelles qui permettraient l'intégration du Maroc dans un environnement international qui connaît d'importantes mutations. Il a fallu prendre en compte les engagements du Gouvernement, suite à la conclusion de l'accord d'association avec l'Union Européenne pour l'établissement progressif d'une zone de libre échange à l'horizon 2010.

La réforme permet de répondre à un ensemble d'impératifs notamment le respect des équilibres financiers fondamentaux afin d'éviter les dysfonctionnements ayant un impact négatif sur le cadrage macro-économique, l'instauration de la transparence par l'amélioration de la présentation du budget, le renforcement de sa crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique et la consolidation des principes de l'interpellation et de la reddition des comptes ; la rationalisation des dépenses publiques de façon à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'administration et enfin l'adaptation du processus budgétaire au cadre de la déconcentration.

La réforme a eu comme effet bénéfique la réalisation d'une croissance soutenue durable de 5% en moyenne entre 2003 et 2007, contre 3,9% entre 1998 et 2002. L'objectif qui est actuellement visé est de porter la croissance à 6% entre 2008 et 2012.

La nouvelle approche budgétaire vise à instituer une nouvelle culture de la dépense publique axée sur des résultats, sur la recherche de la performance en terme d'économie, d'efficacité et d'efficience et la reddition des comptes.

La réforme tourne autour d'axes principaux à savoir la dimension de la globalisation des crédits avec une possibilité de redéploiement de crédits dans l'année sans en référer au ministre des finances, le contrôle de performance, la déconcentration du budget et une programmation pluriannuelle glissante.

Chaque ministère est tenu d'élaborer un rapport de performance annuelle et de décliner son cadre de dépense sectoriel à moyen terme (CDSMT). Il s'agit à travers ce procédé d'institutionnaliser la programmation budgétaire pluriannuelle.

En 2002, une étude sur « **la faisabilité méthodologique des comptes budgétaires du genre et de l'enfance** » a été réalisée l'appui de la Banque Mondiale et il a été question dans les recommandations de prendre en compte l'intégration du genre en tant que composante de la réforme budgétaire. Depuis 2002, le gouvernement marocain a marqué son option pour une démarche visant l'institutionnalisation d'une approche de Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dans le cadre de la réforme budgétaire. Les apports attendus de la BSG se traduisent en terme de re - fondation de l'action publique visant à orienter la dynamique de développement vers la personne humaine et particulièrement les femmes et les enfants, à repenser les pratiques de planification,

de programmation et d'exécution des politiques publiques dans le souci d'assurer l'équité par des politiques de proximité.

La mise en place des instruments de BSG permet d'avoir une plus grande appropriation nationale de la démarche, notamment avec le renforcement de capacités des départements ministériels. A cet effet il y a eu nécessité de mettre en œuvre un programme de communication permettant la production d'outils de sensibilisation et d'apprentissage pouvant faciliter la pratique de la réforme budgétaire sur le genre.

La démarche de la performance intégrant le genre se présente comme suit :

- clarification des stratégies sectorielles
- déclinaison en programmes d'action
- évaluation des moyens nécessaires (CDSMT)
- allocation budgétaire dans le cadre de la loi des Finances
- exécution
- élaboration de rapports annuels de performances

Les points de discussion ont également porté sur les directives de la réforme budgétaire, les cadres de dépenses sectoriels à moyen terme, la nomenclature budgétaire, le système d'information intégré (Sénégal), la BSG et les indicateurs.

□ Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité

Ce Ministère relativement jeune créé depuis 4 ans, est en train de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité de Genre par l'intégration de l'approche dans les politiques et programmations budgétaires sur la base des principes de la CEDEW que le Maroc a ratifiée (toutefois avec quelques réserves).

Le rôle de ce ministère a été orienté vers le lancement de la Stratégie (information, plaidoyer), élaboration de son plan d'action sectoriel qui vise à définir sur le plan interne, les mesures concrètes pour intégrer le genre et la définition d'une stratégie de coordination avec les différents acteurs. Egalement, il y a eu la constitution d'un pool d'experts en genre pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie. La coordination et la coopération avec les acteurs concernés à permis d'élaborer des plans d'action sectoriels assez opérationnels.

Le Ministère couvre un ensemble de programmes orientés sur la lutte contre la pauvreté et la promotion de la femme et de l'enfance avec une stratégie d'approche de proximité.

A travers l'Agence Nationale de Développement Social, le Maroc met en œuvre la stratégie de développement social afin de réduire la pauvreté avec une approche fondée sur le droit humain et l'approche de proximité ciblant les femmes, les personnes en situation d'exclusion ou de précarité matérielle.

Le Premier Ministre marocain par la Lettre Circulaire a invité tous les ministères à « genderiser » leur budget par la prise en compte des femmes et des enfants de manière spécifique.

Autres dispositions :

- en 2002 : élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre les violences ;
- en 2005 : création d'un observatoire national de lutte contre les violences à l'égard des femmes ;
- 2007 : mise en place d'un système d'information institutionnel sur les violences faites aux femmes ;
- existence de points focaux genre pour assurer un leadership dans les ministères sectoriels avec un mandat bien définis pour le suivi, et l'évaluation de la prise en compte du genre dans les politique sectorielles ;
- élaboration d'un plan d'action 2008-2012
- mis en place d'un pool d'experts genre.

En perspectives

- Mise en place d'un Comité Genre pour le suivi des actions ;
- Renforcer le partenariat avec UNIFEM, UNFPA et UNICEF ;
- Veiller à une meilleure représentation des femmes aux élections de 2009.

□ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :

intégration effective du genre dans la planification et la programmation budgétaire



Dans le cadre des réformes budgétaires, le Ministère de l'Economie et des Finances a procédé à l'introduction de la dimension genre dans la préparation du budget. Ceci découle d'un processus lancé depuis 2002 en partenariat avec l'UNIFEM à travers le projet MFP-UNIFEM sur le renforcement des capacités nationales en matière de gendérisation du budget. L'objectif est de tenir compte des préoccupations et des intérêts différenciés des femmes, des hommes, des garçons et des filles lors de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques publiques. Autrement, il s'est agi de veiller sur l'équité, l'amélioration de l'efficacité et de la cohérence des politiques publiques à travers une meilleure allocation des ressources budgétaires.

L'intégration de l'approche genre s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de réalisations et de réformes qu'a connu le Maroc durant ces dernières années afin de renforcer les principes d'égalité et d'équité. Cette approche a été réaffirmée par l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) qui met l'accent sur l'habilitation des différentes catégories de la population comme axe stratégique pour la réalisation des objectifs de développement humain.

Les ambitieux programmes du gouvernement ne peuvent atteindre les objectifs escomptés (réduction de la pauvreté, lutte contre l'exclusion notamment des femmes) sans le développement d'outils d'analyse et d'évaluation de politiques publiques sensibles au genre ainsi que le ciblage géographique de la pauvreté et des inégalités.

Le projet BSG a été mis en place en deux temps.

- Phase I (2002-2004) a permis la sensibilisation des départements ministériels et l'élaboration d'outils de travail (Guide Pratique et manuel sur la budgétisation sensible au genre). Ce manuel vise l'appropriation de la BSG par les départements ministériels ;
- Phase II (2005-2008) est marquée par la concrétisation du processus à travers l'institutionnalisation de **l'élaboration du rapport genre accompagnant depuis 2005, la loi de finance, un exercice participatif et évolutif impliquant chaque année un plus grand nombre de départements ministériels**. Ce processus d'appropriation passe aussi par la prise en charge de la dimension locale à travers l'accompagnement des départements ministériels ciblés, la formation et la sensibilisation des parlementaires et des organisations de la société civile.

La BSG est entrain de devenir un dispositif permanent dans le processus d'une budgétisation basée sur la performance. Ceci est particulièrement visible à travers certains aspects dont la mise en place d'instruments permettant l'institutionnalisation de la BSG et la lettre d'orientation du Premier Ministre pour l'année 2007

ainsi que sa circulaire datée du 8 mars 2007 qui ont appelé les départements sectoriels à inclure la dimension Genre dans les politiques de développement.

Il s'agit de prendre en charge les questions relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'emploi, dans le traitement salarial. Entre autres, des corrections doivent être apportées au niveau de la protection sociale des femmes. La question en repérage est comment garantir l'égalité dans l'emploi tout en garantissant la protection sociale? Les actions sont mieux structurées dans la prise en compte de l'approche genre et au niveau des différents départements, des points focaux (16) ont été nommés.

Le nombre de points focaux va évoluer et se multiplier grâce à une aide de la coopération avec l'UNIFEM. Des bourses de formation en Espagne sont mises à la disposition des départements pour une maîtrise des outils en approche genre. Un accompagnement de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) est mis à profit pour renforcer le programme de formation. Il reste à élaborer un plan d'action sur le genre et à assurer sa mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation.

Actuellement il y a deux réseaux d'association qui travaillent sur le genre dans le cadre de la coopération entre l'Espagne et le Maroc.

L'appropriation est perçue grâce au renforcement du dialogue politique et l'engagement de la société civile. Le budget genre vise à resserrer les liens entre les ressources allouées et la réalisation des objectifs souhaités de développement économique et social, mesurés par des indicateurs de performance. Il permet d'avoir des réponses claires à des questions relatives à l'élaboration des politiques publiques relevant d'une exigence de bonne gouvernance, d'équité et d'égalité ; de dégager des indicateurs montrant le degré de vulnérabilité de la femme par rapport à l'homme, par exemple en tenant compte du facteur lié au marché du travail ; de voir les facteurs qui empêchent aux femmes d'accéder à des conditions de travail décentes ; connaître les positions par rapport à trois variables à savoir : le profil, l'expérience, le diplôme et enfin orienter les femmes vers des formations qualifiantes.

Il a été mis en place en 2004, un nouveau code du travail stipulant l'interdiction de la discrimination opérée sur les femmes dans le cadre du travail. L'employeur auteur de discrimination est passible d'une amende allant de 1500 à 3000 dirhams. Ainsi, le code stipule que la femme est libre d'adhérer à un syndicat, concourir à des postes de responsabilité au même titre que les hommes. L'employeur n'a le droit en aucun cas d'exposer les femmes à un travail dangereux.

Afin de veiller à l'application de ces dispositions dans les entreprises, il a été mis en place un Plan national de mise en conformité du code du travail. L'entreprise ne peut être identifiée comme conforme au code du travail que si elle respecte les règles relatives au recrutement, au salaire, à la sécurité sociale.

Le département de la Formation Professionnelle a mené dans le cadre du projet APC, une étude qui avait pour objectif de placer la question de l'égalité des sexes dans le contexte spécifique de la formation professionnelle marocaine. L'étude a abordé la question de l'égalité des sexes dans la formation professionnelle sous deux angles d'observation à savoir l'accès des filles à la formation professionnelle et leur insertion sur le marché du travail.

Concernant l'accès des filles à la formation professionnelle, l'étude a reconnu que le système de la formation ne présente aucun biais discriminatoire structurant contre les filles : aucune réglementation ne limite ou n'interdit l'accès des filles à une quelconque formation et donc tous les choix leur sont juridiquement ouverts. L'étude a permis de procéder à une analyse quantitative et qualitative approfondie de l'évolution des effectifs au sein du système de la formation professionnelle. Le secteur privé accueille maintenant plus de filles que de garçons et dans le secteur public, les filles deviennent de plus en plus nombreuses dans les niveaux de technicien et technicien spécialisé.

Dans l'objectif de faire face au sérieux problème du chômage, le gouvernement marocain avait entrepris en 2005, en partenariat avec l'ANAPEC, des Initiatives-emploi comprenant plusieurs mesures et visant à réglementer le marché du travail. Ces Initiatives sont articulées autour d'axes majeurs d'intervention :

- Une politique économique génératrice de richesses et d'opportunités d'emploi, à travers le lancement de grands chantiers de développement et de modernisation, visant l'édification d'une économie saine et compétitive ;
- Une politique active, volontariste et concertée de promotion de l'emploi qui prévoit l'insertion de 200 000 personnes à l'horizon 2010 ;
- Une meilleure gouvernance du marché du travail en vue de développer les structures et les outils de régulation de ce marché ;
- la genderisation des politiques de l'emploi ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes en situation de chômage.

Les discussions ont tourné autour de la protection sociale des travailleurs qui constitue une priorité pour le gouvernement marocain qui a initié un certain nombre de mesures, particulièrement dans le domaine de la santé. L'assurance-maladie est devenue obligatoire depuis 2005 avec un objectif de couverture de 70% de la population. La femme bénéficie d'une prise en charge sanitaire dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle en couche.

□ Haut Commissariat au Plan (HCP)

Il est retenu de l'exposé du Directeur que depuis l'année 2003, le Haut Commissariat du Plan n'est plus rattaché au Gouvernement. Il est composé de 3 directions : la Direction de la Planification, la Direction de la Prospective et l'Institut de Démographie.

Le HCP travaille avec tous les acteurs pour la réflexion stratégique, la vision prospective dans les secteurs clés de l'économie, participe à l'élaboration de la lettre de cadrage macro-économique soumise au Premier Ministre et soumet des scénarii de croissance au Ministère de l'Economie et des Finances.

De manière opérationnelle, il participe à l'élaboration du budget prévisionnel 2009 ; la mise en place d'un système d'information et de la carte communale ; planification régionale et communale (plan provençal jusqu'en 2010; Plans régionaux de développement (2009-2010) de toutes les provinces du Royaume avec la Direction des Collectivités Locales); gestion de l'observatoire de la pauvreté et publication du rapport national sur les OMD; participation à l'élaboration et au suivi des programmes au niveau du Ministère du Développement Social ; participe à l'intégration du genre dans le système de planification ; la gestion d'un système d'information pour le genre (95 indicateurs suivis) ; conduite des enquêtes budgets - temps, l'enquête sur la violence faite aux femmes . Toutefois, ; même si le HCP n'a pas encore de méthode d'intégration du genre, il se consacre à la sensibilisation des équipes ruraux pour la prise en compte du genre dans l'élaboration des plans locaux.

En ce qui concerne l'évaluation ex-anté et ex-post des investissements, elle n'est pas effective au Maroc, donc c'est une lacune qu'il partage avec le Sénégal.

Le Ministre responsable du Haut Commissariat au Plan a recommandé de mettre en place des réseaux de coopération sud-sud afin de créer des cadres d'échanges d'expériences et de concertation sur la planification et la programmation et la prise en compte d'approches spécifiques comme le genre. Il a offert son partenariat avec le MEF Sénégal dès l'entame des discussions.

□ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Selon le Responsable de l'Unité Genre et Développement (UGED) du département de la pêche maritime au Maroc, la situation se présente ainsi :

- La présence des femmes (25%) dans le secteur (pêche à pied, industries..) ;
 - La mise en place de la cellule de la promotion de la femme en 1999 ;
 - L'installation du point focal genre et développement en 2001 ;
 - La création de l'Unité Genre et Développement en 2002 rattachée au Secrétariat Général du ministère.
- L'Unité participe à l'identification de toutes les filières où les femmes sont présentes, examine leurs conditions de travail et les stratégies d'amélioration de leurs conditions socio-économiques avec des projets, la mise en place de coopératives, l'alphabétisation fonctionnelle, l'encadrement de proximité, l'amélioration des techniques ou l'introduction de nouvelles techniques d'exploitation et de valorisation, la facilitation de l'accès au crédit ;
- Leur expérience en matière d'intégration du genre se manifeste à travers le Projet d'Appui pour la Valorisation des produits de Pêche, les Projets à partenaires multiples sans financement direct et l'Unité de valorisation pour la femme.

En terme de perspectives, le département entend développer de nouvelles méthodes de travail (avec la culture de gestion de projet), inculquer de nouveaux comportements aux femmes et aux hommes, mettre sur pied de nouvelles structures orientées vers le développement et des formations appropriées.

Il est ressorti des discussions, avec la présentation succincte du secteur au Sénégal par le Directeur du Budget du Sénégal complété par les autres membres de la délégation que pour un impact significatif des projets, il faut une meilleure implication des femmes dans la gestion des coopératives, leur responsabilisation avec la participation active aux prises de décisions, l'amélioration de leurs revenus et la prise de conscience des maris.

Pendant, les discussions, le Ministre chargé du HCP a fait part d'une offre de partenariat avec le MEF du Sénégal pour maintenir l'échange d'expériences. Egalement, il a été recommandé par les deux parties sénégalaise et marocaine de créer des normes sous régionales pour faciliter le commerce des produits halieutiques.

- **Parlement marocain** : Rôle du Parlement dans la prise en compte de la BSG dans le processus de préparation, discussion et vote de la Loi des Finances

Les discussions ont été axées sur le rôle du Parlement dans l'élaboration du budget et les outils.

Le budget au Maroc comme au Sénégal, est essentiellement élaboré par le Gouvernement et soumis au Parlementaires qui éventuellement propose des amendements. Cette question du rôle des Parlementaires par rapport aux budgets qu'ils doivent examiner et voter, est partout d'actualité.

Il est évident que pour un meilleur ciblage des allocations budgétaires, il est nécessaire de passer par l'approche genre afin d'assurer des politiques efficaces qui réduiraient les écarts entre les sexes. C'est pourquoi une majorité des femmes Parlementaires marocaines ont souhaité une revue de la loi organique pour une réforme stratégique relative à la prise en compte du genre qui conduirait à une meilleure visibilité. Egalement, le rapport genre constitue un outil pédagogique pour les Parlementaires. Exemple dans la Commission Emploi/Travail, elles s'y appuient pour identifier les indicateurs et écarts entre les sexes pour les dépenses publiques ; Lors des sessions budgétaires de 2007, le genre a été présent dans toutes les discussions par rapport aux réformes qui font l'objet de projets de loi. Exemple : le droit de la femme à transmettre sa nationalité aux enfants, le code du travail (à compétence égale, salaire égal), le code pénal sur les violences, le travail domestique, le travail des enfants, inscription des femmes sur les liste nationales des partis, etc.

Par un réseautage, des Ministres femmes et des Parlementaires mènent la lutte ensemble par les stratégies de plaidoyer et lobbying, étant bien conscientes qu'il ne s'agit pas d'une tâche facile.

Les femmes s'organisent dans des structures comme le Forum des femmes parlementaires (en cours de redynamisation), le Réseau des femmes des partis politique, les associations. En somme, le réseautage reste une des stratégies privilégiées qu'elles utilisent pour faire valoir leurs droits.



Les femmes parlementaires ont recommandé l'organisation d'une Conférence régionale pour un échange d'expériences sur la BSG et le renforcement des capacités des femmes parlementaires en BSG.

❑ **Les organisations de la Société Civile :**

- **ADFM (Association Démocratique des Femmes du Maroc) :** « Budgétisation sensible au genre au niveau local, un exemple de partenariat avec la société civile en faveur du développement local »

L'ADFM (Association Démocratique des Femmes du Maroc) a été créée en 1985. Cette association milite pour le changement des lois et stratégies à travers le plaidoyer. Elle est structurée autour de deux sections (Rabat, Casablanca) et travaille avec des associations et réseaux de femmes ou jeunes à l'échelle nationale. Un comité de pilotage national veille à la mise en oeuvre et à l'évaluation de ses programmes.

Cette association a contribué à l'amélioration du statut de la femme à travers (i) la révision du code de la famille, (ii) le renforcement des capacités par l'élaboration de guides et autres instruments, (iii) le plaidoyer pour une présence des femmes aux instances de prise de décision et l'accès aux services sociaux de base.

Les discussions ont permis de noter les contraintes liées à l'absence d'élaboration de plans de développement, l'absence de statistiques de base pour la mise en oeuvre du processus de budgétisation; le manque d'espace de dialogue, d'échange d'expériences, de développement de partenariat et de synergie entre les communes et les

ONG et un besoin de renforcer les capacités des acteurs au niveau local au cours des différentes phases du cycle budgétaire.

➤ **L'ONG UAF (Union de l'Action Féminine) Thème :** Rôle de la Société Civile dans l'encrege de la dimension Genre dans les politiques publiques

L'union de l'Action Féminine (UAF) est née en 1983, d'un mouvement de lutte pour la promotion des droits de la femme marocaine le « Mouvement du 8 mars ». Le dynamisme de ce mouvement a permis l'instauration d'un débat national sur les droits de la femme. Le mouvement est reconnu juridiquement en 1987. L'UAF s'est fixée un certain nombre d'objectifs à savoir la promotion des Droits des femmes, l'abolition de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, l'harmonisation des lois nationales avec les normes internationales notamment la CEDAW, la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes, la mise en place de mécanismes de protection et de promotion des Droits des femmes, la participation effective des femmes au processus de décision et la garantie de leur pleine citoyenneté, l'alphabetisation des femmes, la prise en compte de la dimension genre dans les politiques publiques pour une véritable participation au développement et à la lutte contre la pauvreté, la garantie de l'égalité des chances pour l'emploi, la promotion professionnelle, l'accès aux postes de responsabilités et l'amélioration des salaires, la garantie des droits économiques et sociaux des femmes notamment de la femme handicapée et la généralisation de la scolarisation des filles et leur protection de l'exploitation économique et sexuelle.

Le dispositif organisationnel de l'UAF est constitué d'un bureau exécutif (21 membres dont un homme), d'un Conseil national, et de 32 sections.

L'UAF dispose :

- d'un centre d'écoute et d'orientation pour femmes et enfants victimes de violence,
- d'un réseau de centre d'études ;
- d'un centre d'hébergement pour femmes et enfants violenté ;,
- d'un centre d'alphabetisation.

Le plaidoyer et la promotion des droits politiques des femmes sont aujourd'hui les principaux centres d'intérêts de l'UAF qui en 2007 a organisé une grande mobilisation pour une participation politique des femmes. Les revendications ont abouti à l'option pour le quota au niveau de la liste nationale. La perspective pour 2008 est de mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des femmes pour une meilleure représentativité dans les communes. Plusieurs programmes sont en cours d'exécution dont le programme de sensibilisation des élus, le programme d'intégration des femmes au développement, le programme de coopératives rurales. La problématique de la violence fondée sur le genre est prise en charge à travers les activités du comité d'associations pour la promotion des femmes. Il y a une bonne infiltration de l'UAF au niveau des masses populaires et chaque année, un tribunal symbolique pour un plaidoyer est organisé.

Les financements des activités de l'UAF proviennent en grande partie des partenaires extérieurs. La participation de l'Etat est minime.

Le débat avec les membres de l'ONG a tourné autour des contraintes du mouvement dans ses débuts, la perception des autorités religieuses et coutumières sur le mouvement des femmes, le statut des ménages, le code juridique portant sur l'organisation des ONG, les capacités des membres de l'UAF à formuler des requêtes, le droit d'ester en justice et le rôle de l'UAF dans la réinsertion sociale des femmes victimes de violence.

Le « mouvement du 8 mars » qui a donné naissance à l'UAF a connu des débuts difficiles compte tenu des pesanteurs culturelles et du contexte d'ajustement structurel. La dimension sociale n'était pas prise en compte dans les politiques publiques et les autorités religieuses n'étaient pas très réceptives à un changement de statut de la famille. En 1992, une « fatwa » ou loi avait été lancée par les fondamentalistes lorsque les femmes ont entrepris la collecte de signatures pour réclamer une modification du statut de la famille. Une approche stratégique a été mise en branle pour poser les jalons d'un dialogue avec les partisans de la charia. La volonté politique des leaders de partis et de la monarchie a constitué un soutien de taille pour faire avancer les revendications des femmes face aux restrictions des libertés imposées par les mouvements islamiques. Les démarches pour la promotion des droits des femmes ont été facilitées par l'appel à la mobilisation des organisations de la société civile par le Roi Mohamed VI dès son accession au pouvoir.

Concernant le statut des ménages, la tendance est en faveur de la monogamie dans les couples. Il n'y a que 0,3% de ménages polygames. En 1993, une clause avait été intégrée dans le code de la famille pour stipuler que : « l'homme ne peut se remarier sans l'autorisation de sa femme ».

Pour ce qui est de l'organisation de l'intervention des ONG, il existe un cadre juridique qui régit les ONG. Les ONG peuvent ester en justice lorsqu'elles ont un statut d'utilité publique. La médiation sociale et la réinsertion des femmes violentées dans leurs familles sont des actions qui sont menées par l'UAF qui dispose d'une expertise pour encadrer les victimes.

Des personnes ressources sont souvent mises à contribution pour l'élaboration de stratégies.

L'UAF a sollicité une plus grande implication dans les programmes de l'UNIFEM. Le représentant de l'organisme en question (Coordinateur BSG/Maroc) a donné un avis favorable et s'est engagé à formaliser plus tard un accord de partenariat.

Conclusion et Recommandations:

En conclusion, il faut noter qu'aussi bien les Sénégalais que les Marocains ont apprécié l'initiative de ce voyage d'étude enrichissant et fructueux.

Le Directeur du Budget et la Coordinatrice du Programme BSG/Sénégal ont remercié fortement l'UNIFEM/Maroc et le Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc pour n'avoir ménagé aucun effort à appuyer l'UNIFEM /Dakar durant tout le processus de préparation et de réalisation de cette mission.

Egalement, tous les agents des Ministères, les Parlementaires marocaines et les représentants de la Société civile, ont été remercié pour leur hospitalité et leur générosité à donner l'information pertinente.

Globalement, pour les leçons apprises et actions futures, il peut être retenu de ces échanges :

- l'engagement particulier de tous les acteurs (autorités, parlementaires, société civile) pour prendre à bras le corps la généralisation de la BSG dans toutes les politiques et actions de développement ;
- le leadership remarquable du Ministère de l'Economie et des Finances marocain pour l'institutionnalisation de la BSG ;
- le développement d'une stratégie de communication pertinente pour vulgariser la BSG de sorte les agents de l'administration et les ONG se sont appropriés l'approche ;
- la mise en synergie entre MEF du Maroc et MEF Sénégal pour échanger sur les stratégies d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans les réformes budgétaires axées sur les résultats ;
- chaque structure a eu une démarche stratégique spécifique ;
- le renforcement du système d'information et de communication pour des statistiques désagrégées par sexes est pertinent ;
- appuyer la mise en partenariat entre la Direction Générale du Plan du Sénégal et le Haut Commissariat au Plan du Maroc ;
- mettre en synergie des organisations de la société civile marocaine avec celles sénégalaises bien ciblées pour échanger d'expériences sur les stratégies de promotion de la BSG ;
- le Ministère de l'Agriculture du Sénégal peut s'inspirer de l'expérience du Ministère de la Pêche marocain pour la prise en compte de la dimension genre dans la politique et le budget avec la mise en place de structure opérationnelle comme l'Unité Genre et Développement (UGED) : exemple initiative de création de village pêcheurs et renforcement du pouvoir économique des femmes ;
- les Femmes Parlementaires marocaines ont proposé la mise en synergie avec leurs homologues sénégalaises afin d'échanger sur les stratégies de participation à la préparation et l'élaboration des budgets qu'elles sont appelées à examiner et à voter.

Annexes

Annexe 1

*Personnes rencontrées au Maroc

- 1) Mme Zineb Toumi BENJELOUM, Directrice Régionale l'UNIFEM pour l'Afrique du Nord
- 2) Mr. Salem SEBBAR, Coordonnateur de programme « Budgétisation Sensible au Genre »
- 3) Mme Gaëlle DEMOLIS, Assistant au programme BSG
- 4) Mr.. Mohamed CHAFIKI, Directeur des Etudes et des Prévisions Financières / MEF
- 5) Mme Hind JALAL, Chef de Division d l'Environnement National et International / MEF
- 6) Mr. Ihnach HOUSSINE, Chef de Service de l'impact des Politiques sociales /MEF
- 7) Mr. O. Taoufik, Chef de Services des Activités secondaires / MEF
- 8) Mr Omar FARAJ, Directeur des Affaires Administratives et Générales
- 9) Mr Abdessalam BENABBOU, Chef de Division des Services Sociaux, Direction du Budget
- 10) Fatima MOUHAJIR, Chargée d'étude s approche genre, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- 11) Mme Najah RHARDISSE, Chef Division des Affaires de la Femme
- 12) Mme M'Nouny ILHAM, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime
- 13) Mme Khadija ERREBAH, Pr2sidente de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc
- 14) Dr Nouzha AMAZIANE (Union de l'Action Féminine- Trésorière)
- 15) Mme Latifa JBABDI, Parlementaire
- 16) Mme Koraïche Samira, Parlementaire

*Liste de la Délégation sénégalaise

Prénom et nom	Profil et position	Téléphone et Adresse mail
Monsieur Mor Sall	Directeur du Budget - Inspecteur du Trésor – Spécialiste en Finances publiques - MEF	morsall@yahoo.fr
Madame Khady Ndao Diagne	Directrice Adjointe du Budget - Administrateur civil Spécialiste en finances publiques - MEF	33 822 08 73 khadindao71@yahoo.fr
Monsieur Ibrahima Faye	Chef de la Division des projets et	ibrahimafaye@yahoo.fr

	programmes du Ministère de l'agriculture - DAPS –Responsable Comité CDSMT	
Madame Rokhaya Sène	Directrice générale du plan	rokhayassene@hotmail.com
Madame Absa Wade NGom	Directrice du Projet Genre du Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro-finance	wadabsa@yahoo.fr
Madame Oumou Sow	Economiste –Parlementaire - 2 ^{ème} Vice présidente de la Commission Economique et Financière de l'Assemblée Nationale	
Madame Sokhna Mbaye Diop	Point focal genre de la DAPS Division analyse politique	Sox19@yahoo.fr
Madame Jeannette Ly Ba	Conseillère Technique du Ministre de l'agriculture – point focal genre	jeannetelyba@hotmail.com
Monsieur Assane Niang	Cellule de Suivi du DSRP (CSDSRP), responsable du module suivi-participatif	assanebouna@yahoo.fr
Madame Safiétou Bâ	Economiste –Coordinatrice du Programme BSG – UNIFEM/Dakar	77 644 66 53 - 33 869 99 38 basafietou@yahoo.fr safietou.ba@unifem.org

Annexe 2 : Programme pour la visite de la délégation sénégalaise

Jour	Horaire	Partenaire	Aperçu
Mardi 27/05/2008	8h15 – 8h45	UNIFEM	Stratégies suivies pour impliquer les partenaires institutionnels et les décideurs dans la BSG Présentation et discussion du programme de visite
	09h00 – 11h30	Ministère de l'Economie et des Finances / Direction des Etudes et des Prévisions Financières	Présentation du cadre général du programme BSG : réalisations et perspectives (rapport genre, statistiques genre, costing et gendérisation des OMD, CBMS...)
	14h30 – 16h30	Ministère de l'Economie et des Finances / Direction du Budget	Réforme budgétaire axée sur les résultats intégrant la dimension genre (étapes parcourues, réalisations, outils développés...)

	17h00 – 18h00	Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité	Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes : suivi de la mise œuvre et liens avec la BSG
Mercredi 28/05/2008	9h00 – 10h30	Ministère de l'Economie et des Finances / DAAG	Présentation des projets de partage des connaissances et des actions de communication en matière de BSG (E- learning, knowledge management, système d'information KM, sites BSG...)
	11h00 – 12h30	Ministère Emploi et de la Formation Professionnelle	Intégration effective de la dimension genre dans la planification et la programmation budgétaire
	14h30 – 16h00	ADFM (ONG)	Budgétisation sensible au genre au niveau local : un exemple de partenariat avec la société civile en faveur du développement local
	16h15 – 17h30	UAF (ONG)	Rôle de société civile dans l'encrage de la dimension genre dans les politiques publiques
	A partir de 19h30	MEF, UNIFEM, Parlementaires, ONGs	Dîner en l'honneur de la délégation sénégalaise
Jeudi 29/05/2008	14h30 – 16h30	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	Présentation des actions de la cellule genre et développement qui relève du de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
Samedi 31/05/2008	9h30 – 11h00	Parlementaires	Rôle du parlement dans la prise en compte de la BSG dans le processus de préparation, discussion et vote de la loi des finances

Annexe 3 : Termes de Référence de la visite

Introduction :

Depuis l'année 2004, l'UNIFEM met en œuvre un Programme sur la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) en partenariat avec le Gouvernement du Sénégal qui a pris des engagements sur le plan national et international en faveur de l'éradication de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (cf. CEDEF) et pour la lutte contre la féminisation de la pauvreté (DSRPII) et l'atteindre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ce programme a pour but de faciliter le respect de ces engagements qui implique non seulement la mise en place de politiques macro-économiques tenant compte des disparités de genre, mais aussi doit procéder à une affectation plus équitable des ressources budgétaires sectorielles de manière profitable aux hommes et femmes, aux garçons et filles.

Dans sa première phase, le programme a fait des réalisations par l'ancrage institutionnel au Ministère de la Famille et du Développement Social, une collaboration étroite avec le Ministère de l'Economie et des Finances, la sensibilisation et la formation des DAGES et SAGES (Directeurs de l'Administration Générale et de l'Équipement et Services) des ministères sectoriels, des Parlementaires, organisations de la société civile et des Collectivités Locales.

Et dans sa deuxième phase, le programme met le focus sur une expérience pilote de budgétisation sensible au genre avec le Ministère de l'Agriculture afin rendre opérationnelle cette approche pour un développement agricole plus efficace et plus équitable.

Justification de la mission :

L'évaluation à mi-parcours du programme a permis son recadrage en consolidant les acquis et en considérant les défis et contraintes auxquels il est confronté.

Ainsi, dans sa deuxième phase, les réalisations sont liées à une meilleure appropriation du processus par la partie nationale avec l'implication et l'adhésion des autorités gouvernementales en l'occurrence le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour faciliter une institutionnalisation de l'approche. Egalement, la collaboration avec le MEF a été renforcée avec la Direction du Budget devenue point focal pour une prise en compte du genre dans les instruments de politiques économiques et sociales.

C'est aussi la consolidation du partenariat avec les Parlementaires qui ont été sensibilisés et formés en budgétisation sensible au genre afin qu'ils et elles soient plus regardant(e)s sur l'équité entre hommes et femmes, filles et garçons, dans l'utilisation des fonds publics dont disposent les ministères sectoriels qui mettent en œuvre la politique macro-économique de l'Etat.

Des mécanismes fonctionnels ont été mis en place : un Comité de Pilotage composé de représentants des institutions ayant pour rôle de suivre le processus de BSG dans leur structure et la mise en œuvre du programme ; un Comité Scientifique constitué de personnes cooptées sur la base de leur profil (économistes, sociologues, spécialistes en genre, juristes, finances publiques), pour réfléchir sur les contours scientifiques de l'approche et proposent des stratégies.

Toutefois, un certain nombre de défis majeurs restent toujours à relever pour renforcer l'initiative et assurer une pérennisation des actions en faveur de l'équité de genre dans les politiques et programmations budgétaires. Il s'agit de savoir :

- Comment surmonter les résistances et barrières institutionnelles ?
- Comment institutionnaliser la BSG, dépasser les déclarations d'intention par des actes concrets des Autorités et bâtir une appropriation nationale et locale durable de l'initiative ? Dans la lettre circulaire préparant la loi des finances de 2008, il avait été bien mentionné « l'amélioration de la prise en compte du genre dans les politiques et budgets », mais il faut savoir comment inciter à une application systématique de l'approche dans la planification, la programmation et les budgets des ministères sectoriels ?
- Comment mieux faire fonctionner les mécanismes institutionnels (Comité Scientifique/Comité de Pilotage) mis en place pour le suivi malgré l'instabilité institutionnelle ?
- Comment renforcer l'adhésion autour de l'importance stratégique du genre dans le processus de budgétisation au niveau national et local avec tous les acteurs Gouvernement, Parlementaires, organisations de la société civile, Collectivités Locales, Institutions de recherche, Partenaires techniques et financiers (PTF) et créer une synergie entre eux ?
- Comment faire comprendre que la budgétisation sensible au genre n'est pas une affaire de femme mais de répartition plus équitable des ressources entre les acteurs et actrices du développement, femmes et hommes ?

Pour faire face à ces défis, il s'avère nécessaire de s'inspirer d'autres initiatives qui font des résultats probants comme celle du Maroc.

En effet, par référence à différentes études, documents et aux propos de **Monsieur Chafiki, Directeur des Etudes et des Prévisions Financières du Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc**, lors d'un panel sur le financement de l'égalité de genre dans le cadre du suivi du consensus de Monterrey (Assemblée Générale de l'ONU, 12 novembre 2007), « l'expérience marocaine de genderisation des budgets a réalisé des progrès importants, depuis sa mise en place en 2002 au sein du MEF.

La démarche s'est ancrée progressivement dans la préparation des budgets. Le processus d'appropriation est en cours. Ceci est visible à travers plusieurs aspects dont notamment :

- la lettre de cadrage du Premier Ministre qui appelle les départements à inclure la dimension genre dans les indicateurs de performance depuis 2006 ;
- la mise en place d'instruments permettant l'institutionnalisation de la BSG et l'adhésion croissante des départements montrent la dimension qu'elle prend au Maroc ;
- L'appropriation de la BSG au niveau national a été renforcée par l'institutionnalisation de la préparation du Rapport Genre des politiques publiques, ce rapport renforce la reddition des comptes face aux

engagements pris en matière d'égalité entre les sexes et de développement humain. Le rapport genre a été présenté officiellement au Parlement en novembre 2007 à l'occasion de la discussion de la Loi de Finances 2008.

Ces réalisations ont été faites dans un contexte d'amélioration de la situation macro-économique et de changements démocratiques au Maroc (nouveau codes des libertés publiques, de la famille, de la nationalité, adoption du scrutin à la liste proportionnelle et de la liste nationale réservant 30 sièges aux femmes, modernisation des secteurs publics, renforcement de la décentralisation et de la déconcentration et le développement du partenariat Etat-Société civile.

Et avec cette approche (BSG), selon Monsieur Chafiki, le budget devient plus lisible et facilite les partenariats autour de projets, et une telle démarche rend les pouvoirs publics comptables de leurs actions et permet enfin une appropriation de la dimension genre par la société civile ».

Les partenaires sénégalais pourraient s'inspirer de cette expérience enrichissante et dynamique.

Objectif général de la mission :

Compte tenu des progrès réalisés par le Maroc en budgétisation sensible au genre sur le plan institutionnel au niveau national et local, l'UNIFEM Dakar a pris l'initiative d'organiser un voyage d'échange d'expériences et de bonnes pratiques pour des Sénégalais représentant du Ministère de l'Economie et des Finances, de la Commission Economique et Financière de l'Assemblée Nationale, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Famille, de la Micro-Finance et de l'Entrepreneuriat Féminin, qui se rendront au Maroc.

Spécifiquement, il s'agira :

- 7) D'échanger sur les stratégies usitées au Maroc de sorte que la BSG soit portée au niveau central par de hauts fonctionnaires ; l'institutionnalisation d'indicateurs de performance dans les départements sectoriels et le processus d'élaboration du Rapport Genre ;
- 8) Identifier quelles sont les stratégies des parlementaires marocains pour participer à l'élaboration des budgets qu'ils sont appelés à voter pour une prise en compte de l'équité dans la répartition des finances publiques, étant donné qu'ils et elles sont d'abord des élus dans leur localité ;
- 9) Comment s'opère l'appui technique apporté au Ministère sectoriel de l'éducation ou autre ministère sectoriel afin que la dimension genre soit présente dans tous le processus de planification et de programmation de la politique sectorielle ;
- 10) Connaître les types de partenariat entrepris par les organisations de la société civile pour porter l'initiative de BSG ;
- 11) Définir des mécanismes de synergie entre les MEF marocain et sénégalais pour institutionnaliser au niveau national et local la BSG ;
- 12) Identifier les mesures d'accompagnement que l'UNIFEM/Maroc a défini pour pérenniser les acquis.

Résultats attendus de la mission :

- 1) De hauts fonctionnaires sénégalais du MEF ont identifié les points d'ancrage de la dimension genre au MEF du Maroc et pourront s'en inspirer pour un suivi institutionnel de la prise en compte du genre dans les politiques macro-économiques ;
- 2) Les liens entre le cadrage macro-économique et l'institutionnalisation dans les Ministères sectoriels sont bien connus et serviront de référence au Sénégal ;
- 3) Les rôles et responsabilités des structures sont identifiés quant à l'élaboration du rapport genre à présenter au Parlement et à l'institutionnalisation de la budgétisation selon le genre ;
- 4) Des stratégies de renforcement institutionnel d'un ministère sectoriel sont partagées ainsi que le mécanisme de suivi de l'exécution du budget approuvé ;
- 5) Des types de partenariat entre l'Etat et des organisations de la société civile sont partagés ;
- 6) Des mécanismes de synergie entre le MEF du Maroc et celui du Sénégal sont définis ;
- 7) Les mesures d'accompagnement du processus par l'UNIFEM/ Maroc sont partagées.

Suivi attendu de la mission

1. Une restitution par le Ministère des Finances des résultats de la mission d'étude.
2. Revoir la stratégie d'institutionnalisation de la budgétisation selon le genre sur la base de l'expérience marocaine.
3. Si le besoin est exprimé, un appui technique du Maroc au Sénégal (ministère des Finances et ministères sectoriels) ;
4. UNIFEM, réajuster sa stratégie d'accompagnement sur la base des leçons apprises de l'expérience Marocaine.